

Carte 2

Carte de la cyclabilité en 2011

CARTE DE LA CYCLABILITE EN 2011

Légende relative aux aménagements vélos

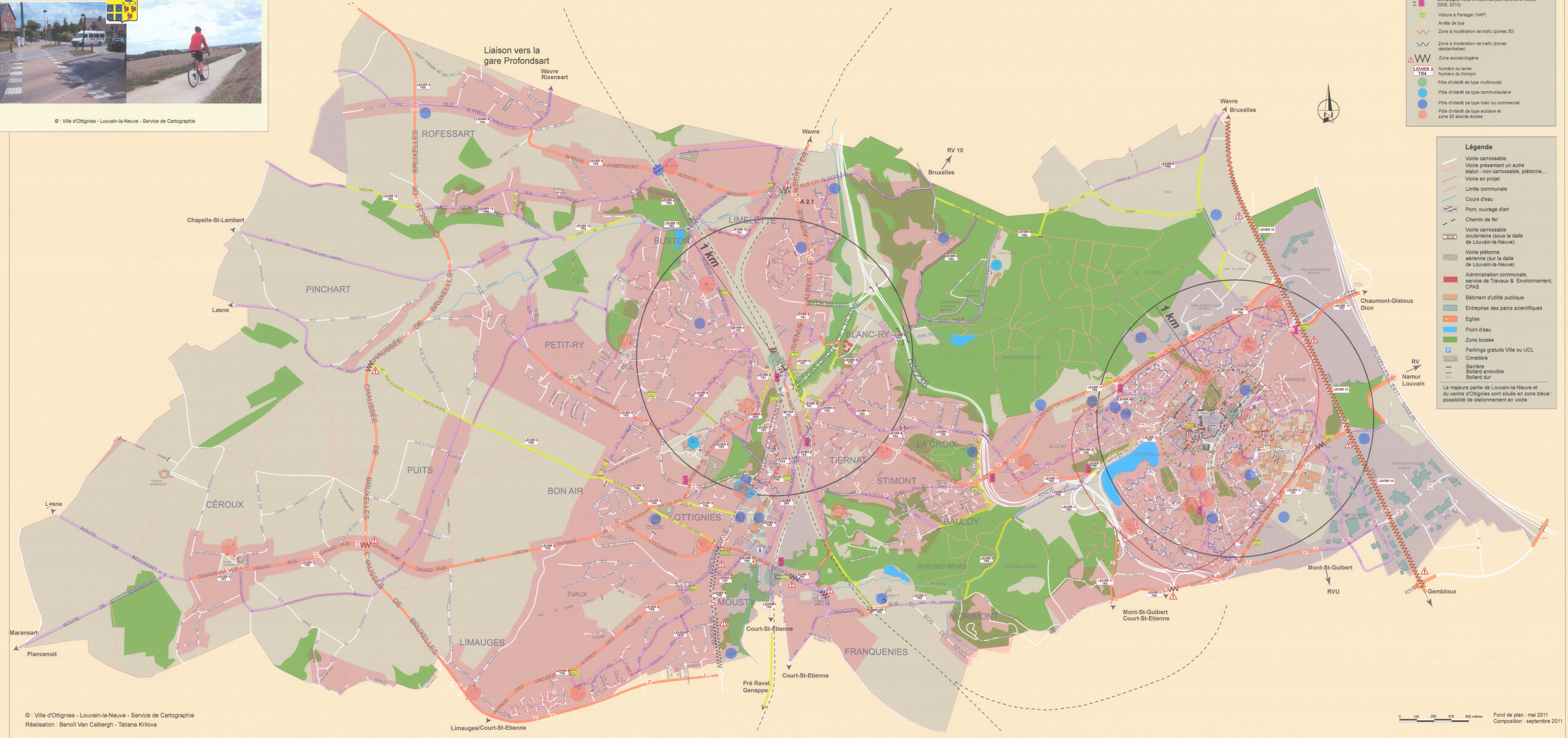
- Zone urbanisée ou urbanisable
- Zone d'activité économique
- Zone piétonne de LLN (F103)
- Extension de la zone piétonne de LLN (F103)
- Voies pourvus d'aménagements cyclables (plâtes et bandes cyclables, SUL)
- Voies vertes pour usagers doux (F99a, F99c, F103, C3-M2)
- Voies de liaison
- Sens unique limité (SUL)
- Sens unique
- Itinéraire "Rando-Vélo"
- Stations vélos
- Nombre places occupées (printemps 2011)
- Nombre places disponibles
- Comptages vélos (moyennes journalières en 2008, 2009, 2010)
- Voiture à Partager (VAP)
- Arrêt de bus
- Zone à modulation de trafic (zones 30)
- Zone à modulation de trafic (zones résidentielles)
- Zone accidentogène
- LEVIER 3
- LEVIER 4
- Numéro du levier
- Numéro du tronçon
- Pôle d'intérêt de type multimodal
- Pôle d'intérêt de type communautaire
- Pôle d'intérêt de type loisir ou commercial
- Pôle d'intérêt de type scolaire et zone 30 abords écoles

Légende

- Voie carrossable
 - Voie présentant un autre statut - non carrossable, piétonne, ...
 - Voie en projet
 - Limite communale
 - Cours d'eau
 - Pont, ouvrage d'art
 - Chemin de fer
 - Voie carrossable souterraine (sous la dalle de Louvain-la-Neuve)
 - Voie piétonne aérienne (sur la dalle de Louvain-la-Neuve)
 - Administration communale, service de Travaux & Environnement, CPAS
 - Bâtiment d'utilité publique
 - Entreprise des parcs scientifiques
 - Eglise
 - Point d'eau
 - Zone boisée
 - Parkings gratuits Ville ou UCL
 - Cimetière
 - Barrière
 - Bollard amovible
 - Bollard dur
- La majeure partie de Louvain-la-Neuve et du centre d'Ottignies sont situés en zone bleue : possibilité de stationnement en voirie



© Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve - Service de Cartographie



© Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve - Service de Cartographie
Réalisation : Benoît Van Calbergh - Tatiana Kriova